



MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
SECRETARIAT D'ÉTAT AUX SPORTS

*Le secrétaire d'Etat*

*Paris, le* **05 MAI 2017**

Madame la présidente, Monsieur le président,

Depuis 2010, la stratégie nationale de développement durable du sport (SNDDS) et la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable du sport (SNTEDDS) qui a suivi, ont permis au monde du sport de prendre conscience de sa responsabilité face aux nouveaux enjeux sociaux, économiques et environnementaux et d'agir plus et mieux pour lutter contre le dérèglement climatique.

Le secteur des transports est, au niveau mondial, le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre (GES). En France, il représente plus du quart (27,5%) des émissions nationales et le transport routier représente à lui seul la quasi-totalité de ces émissions (92%).

Conscient des difficultés rencontrées par les fédérations pour faire évoluer les comportements visant à réduire l'impact de l'Homme sur la planète, le Ministère en charge des sports en étroite collaboration de la Fédération française de basketball, avec le soutien de l'ADEME et l'appui du CNOSF et du WWF France, ont réalisé le logiciel applicatif d'aide à l'optimisation des déplacements dans l'organisation des rencontres sportives : **OPTIMOUV**.

L'étude d'opportunité et de faisabilité de cet outil informatique commandée par le Ministère en charge des sports et l'ADEME fait apparaître que le potentiel de réduction des déplacements pouvait varier de 5 à 15% en fonction du mode d'organisation géographique proposé. Avec plus de 3,5 millions de rencontres sportives organisées chaque année par les 114 fédérations françaises, soit plus de 65 000 par semaine, l'économie possible est considérable.

Optimouv s'articule autour de 2 objectifs :

- la répartition "optimale" des clubs par poule en fonction de la position géographique de chaque club, en termes de kilomètres parcourus ;
- la définition d'une zone de rencontre optimale pour l'organisation de réunions de travail et/ou de compétitions sportives en fonction de l'origine des personnes ou des clubs participants.

.../...

**Mesdames les présidentes  
Messieurs les présidents  
des fédérations sportives  
et des groupements sportifs nationaux**

Il permet :

- de proposer différentes organisations de championnats par l'élaboration de plusieurs scénarii de répartitions de clubs par poule pour optimiser les déplacements nécessaires aux rencontres sportives en fonction des contraintes imposées par l'organisateur ;
- de calculer les distances, les émissions de gaz à effet de serre et le temps de parcours réalisés par chacun des clubs participants ;
- de comparer les différentes propositions et de choisir la solution optimale (il propose un tableau comparatif et/ou une illustration cartographique délimitant les nouvelles compositions de poules) ;
- d'optimiser une zone de rencontre pour les réunions de travail et/ou les compétitions sportives exceptionnelles ;
- de faire des statistiques sur l'utilisation de l'outil et sur les résultats obtenus par caractéristique d'utilisateurs ou par type de recherches.

Mis en ligne fin août 2016, Optimouv a dépassé les attentes des premières fédérations utilisatrices qui estiment aujourd'hui à plus de 15% le gain moyen en termes de kilomètres parcourus et soulignent quatre domaines bénéficiaires :

- le budget par une baisse significative des frais de transport ;
- l'environnement avec la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- la santé grâce à une diminution de la fatigue liée aux déplacements ;
- la pratique sportive à travers un meilleur rapport « temps de transport/temps de pratique ».

Cet outil d'aide à la décision permet de prendre en compte les contraintes afférentes à certaines disciplines, il est donc conçu pour être utilisé par l'ensemble des instances sportives organisant des compétitions ou des rassemblements (fédérations, ligues régionales, comités départementaux, etc.).

**Son utilisation, totalement gratuite**, est prévue à trois niveaux : national (fédérations), régional (ligues) et départemental (comités) en se connectant à l'adresse suivante : [www.optimouv.net](http://www.optimouv.net). Une vidéo explicative est disponible à partir de cette U.R.L en cliquant sur « En savoir plus ».

Je souhaite que dès cette année le plus grand nombre de fédérations sportives et de groupements nationaux sportifs se saisisse de cette opportunité pour réduire le nombre de kilomètres parcourus par les clubs et les pratiquants sans jamais réduire le nombre de rencontres sportives et développer ainsi sur notre territoire national une pratique sportive encore plus écoresponsable.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.



Thierry BRAILLARD